



Conseil économique et social

Distr. générale
3 mai 2004
Français
Original: anglais

Session de fond de 2004

New York, 28 juin-23 juillet 2004

Point 13 k) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions relatives à l'économie
et à l'environnement : cartographie**

Seizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

Rapport du Secrétaire général

Résumé

La seizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, convoquée en application des décisions 2000/229 du 26 juillet 2000 et 2002/229 du 23 juillet 2002 du Conseil économique et social, s'est tenue à Okinawa (Japon) du 14 au 18 juillet 2003.

Le présent rapport décrit brièvement les activités menées par la Conférence et présente les principales conclusions et recommandations, y compris la résolution selon laquelle la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique devrait être convoquée pour une session de cinq jours ouvrables en 2006, l'accent étant mis sur la contribution grandissante que les services de cartographie et d'information géographique ne cessent d'apporter à la mise en œuvre d'Action 21.

* E/2004/100.



Introduction

1. La seizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, convoquée en application des décisions 2000/229 du 26 juillet 2000 et 2002/229 du 23 juillet 2002 du Conseil économique et social, s'est tenue à Okinawa (Japon) du 14 au 18 juillet 2003. Elle a rassemblé 302 représentants et observateurs de 44 pays¹, de 5 institutions spécialisées et organisations scientifiques internationales² ainsi que 30 orateurs invités. Le représentant de la Chine a été élu Président de la Conférence.

2. L'ordre du jour provisoire de la Conférence avait été établi par la quinzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, tenue à Kuala Lumpur du 11 au 14 avril 2003³. La Conférence est reconnue comme une instance régionale où représentants des gouvernements, planificateurs, scientifiques et spécialistes de la région de l'Asie et du Pacifique ainsi que d'autres régions peuvent débattre de besoins et de problèmes communs et échanger des données d'expérience ainsi que les meilleures pratiques dans les domaines de la cartographie et de l'information géographique, notamment en ce qui concerne l'enseignement et la formation, les besoins scientifiques et technologiques, les questions relatives à la mise en œuvre et les avantages escomptés. La Conférence a examiné les progrès accomplis depuis la quinzième Conférence dans la mise au point et l'utilisation d'infrastructures nationales des données spatiales ainsi que les contributions de la cartographie et des systèmes d'information géographique à la mise en œuvre d'Action 21⁴.

3. Les travaux de la Conférence se sont déroulés dans le cadre de trois commissions techniques, constituées en vue de traiter toute une gamme de questions se rapportant à la cartographie, aux levés topographiques, à la gestion des terres, aux technologies d'information géographique et à l'infrastructure des données spatiales au service du développement durable, comme précisé dans l'ordre du jour de la Conférence. La Commission I (besoins de développement et renforcement des capacités institutionnelles) était présidée par le représentant du Japon; la Commission II (données de base, y compris leur collecte et leur gestion intégrée) était présidée par le représentant de la Chine; la Commission III (infrastructures des données spatiales et leur développement en Asie et dans le Pacifique) était présidée par le représentant de la République de Corée.

4. La Conférence a adopté sept résolutions, dont une motion de remerciements. Ces résolutions portaient à la fois sur les questions d'infrastructure des données spatiales, examinées en séances plénières, et sur les questions précises examinées par les trois commissions techniques. Un compte rendu de la Conférence sera publié en un seul volume contenant le rapport de la Conférence et les résolutions adoptées. Les communications techniques ont été distribuées aux participants et le rapport de la Conférence, déjà publié (E/CONF.95/7), sera envoyé à tous les participants et diffusé sur le site des noms géographiques de la Division de statistique de l'ONU (<<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo>>).

Conclusions

5. La Conférence a passé en revue les résolutions adoptées par la quinzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

et elle a salué le travail accompli par les groupes de travail de l'infrastructure du Comité permanent des systèmes d'information géographique (SIG) pour l'Asie et le Pacifique au cours des trois années écoulées. La Conférence a mis en lumière certaines réalisations remarquables, y compris les campagnes régionales d'observation géodésique, un projet pilote sur les données concernant les limites administratives, le mécanisme d'échanges des données spatiales pour l'Asie et le Pacifique, la fiche cadastrale normalisée et la formation offerte par le Comité permanent à Hainan (Chine). La Conférence s'est félicitée de la politique de mise en commun des données mises au point par le Comité permanent et elle a reconnu qu'il était important d'élaborer un jeu de données fondamentales pour l'ensemble de la région et de poursuivre la création d'un mécanisme d'échanges afin de permettre aux États membres de consulter les jeux de données.

6. Des rapports nationaux ont été présentés par 12 pays de la région – Australie, Chine, Émirats arabes unis, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Népal, Nouvelle-Zélande, Singapour, Thaïlande et Vanuatu – et par le Nicaragua. Selon ces rapports, les principales tendances dans la région de l'Asie et du Pacifique consistent à : a) privilégier le renforcement des capacités institutionnelles et créer un mécanisme d'échanges pour que les données soient mieux utilisées dans la création d'une infrastructure des données spatiales; b) développer des liens entre la gestion des terres et l'infrastructure des données spatiales; et c) renforcer les communications et la coopération entre les pays de la région dans l'acquisition et la mise en commun des données spatiales grâce aux activités du Comité permanent.

7. Dans le cadre de la Commission I (besoins de développement et renforcement des capacités institutionnelles), la Conférence a présenté et examiné les aspects pertinents se rapportant à l'expérience de différents pays en matière de renforcement des capacités, à un questionnaire sur les besoins de développement et les questions de cadastre, y compris une fiche cadastrale normalisée, un cadastre marin et le rapport entre les levés cadastraux et topographiques. Elle a noté que le renforcement des capacités vise les ressources tant humaines que sociales et concerne à la fois l'évaluation et le renforcement des capacités sur trois niveaux : la société, l'organisation et l'individu. La Commission a noté que le Comité permanent devait créer des liens stratégiques avec d'autres instituts et organisations s'occupant du renforcement des capacités.

8. Dans le cadre de la Commission II (données de base), la Conférence s'est félicitée des progrès accomplis par le Comité permanent dans l'application des politiques de mise en commun des données de base et d'élaboration de jeux de données fondamentales au niveau régional ainsi que des progrès accomplis en ce qui concerne le projet de cartographie mondiale. Encouragée par ces résultats, elle a fait sienne la déclaration de politique du Comité permanent concernant un jeu de données de base pour la région de l'Asie et du Pacifique. La Conférence a recommandé que le Comité permanent poursuive la mise en place, au niveau régional, d'un jeu de données de base, d'un mécanisme d'échange et d'applications du SIG et qu'il apporte son soutien au programme de formation en vue du renforcement des capacités en matière de données de base, offert par l'Institut japonais de levés géologiques et financé par l'Agence japonaise de coopération internationale. La Conférence a recommandé en outre que le Comité permanent entreprenne ces tâches en collaboration avec d'autres initiatives – le projet de cartographie mondiale, le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms

géographiques, le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, le projet des Nations Unies concernant la base de données géographiques et le projet concernant le jeu de données sur les limites administratives de deuxième niveau.

9. Dans le cadre de la Commission III, la Conférence a consacré ses travaux à l'infrastructure des données spatiales et à son développement en Asie et dans le Pacifique. Elle a examiné les aspects pertinents ayant trait à la promotion du développement des infrastructures des données spatiales dans la région et elle a proposé les activités suivantes : a) poursuite de la mise en place d'une infrastructure géodésique régionale; b) identification de jeux de données de base et des liens avec l'information statistique; c) définition de la place du cadastre et des systèmes d'occupation des sols dans l'infrastructure des données spatiales régionales. La Commission s'est également préoccupée de questions techniques concernant la création et l'intégration des strates cadastrales et relatives à l'occupation des sols dans l'infrastructure régionale des données spatiales, grâce à des techniques de codage géodésique, notamment définition de la notion de cadastre marin, la nécessité d'intégrer les bases de données cadastrales et topographiques, la nécessité de continuer à développer les mécanismes de diffusion dans la perspective de systèmes de communication ouverts et la mise en place de liens appropriés entre l'infrastructure des données spatiales pour l'Asie et le Pacifique et d'autres initiatives mondiales.

10. Les communications des organisations scientifiques internationales ont mis en lumière les faits nouveaux remarquables dans les techniques de positionnement et les images satellite à haute résolution – Ikonos, EROS A et QuickBird – ainsi que d'autres applications et technologies associées à l'information géospatiale soulignant en particulier leur contribution aux initiatives concernant les infrastructures des données spatiales. Deux communications ont souligné l'importance de l'accès aux données et de la diffusion des données grâce à des outils sur Internet, comme les portails et les atlas électroniques. En effet, un portail bien conçu faisant partie de l'infrastructure de données spatiales faciliterait l'accès aux données et accélérerait la réponse en cas d'urgence et un atlas sur Internet pourrait avoir un attrait politique pour un pays donné. Une communication a souligné le rôle essentiel joué par les normes spatiales dans l'intégration et l'interopérabilité de l'information géographique. La coopération avec des organisations ayant un intérêt commun, par exemple ISO/TC/211 et OpenGIS Consortium est absolument indispensable dans l'élaboration de telles normes.

11. Les travaux des trois commissions de la Conférence ont confirmé qu'il était de plus en plus largement reconnu que des infrastructures nationales de données spatiales constituaient un atout fondamental pour une société, au même titre que les routes, les réseaux de communication et les autres équipements collectifs. De plus, la mise en place d'une infrastructure nationale de données spatiales devait être considérée comme une entreprise sociotechnique et socioéconomique et non pas uniquement technique. En d'autres termes, la tâche de la communauté d'information géographique n'était pas seulement de déterminer comment exploiter l'énorme potentiel des techniques d'informations géographiques mais aussi de se doter des moyens de restructurer les organismes cartographiques nationaux et les autres organisations gouvernementales pour qu'ils coopèrent entre eux et créent des normes pour les infrastructures des données régionales et mondiales.

12. On trouvera dans les annexes I et II une liste de sept résolutions adoptées par la Conférence et le projet d'ordre du jour provisoire pour la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. Les activités recommandées par la Conférences et les activités continues que nécessitent les préparatifs de la dix-septième Conférence figurent dans le cadre stratégique de l'exercice biennal 2006-2007 au programme 7, sous-programme 5 [A/59/6 (Prog. 7)] et devront être incorporées au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007. Il ne devrait pas en résulter de dépenses supplémentaires. Dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, ces activités, qui sont continues, relèvent du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales).

Recommandations au Conseil économique et social

13. Compte tenu du rôle important que continuent de jouer les techniques cartographiques, les technologies d'information géographique et les applications des données spatiales dans la formation des responsables, des planificateurs, des scientifiques et du grand public, ainsi que la contribution essentielle apportée aux États membres par les conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et le Comité permanent chargé des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique, la Conférence a recommandé au Conseil économique et social de :

a) Faire sienne la recommandation concernant la convocation de la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique pour une session de cinq jours ouvrables en 2006, l'accent étant mis principalement sur la contribution grandissante que la cartographie et l'information géographique ne cessent d'apporter à la mise en œuvre d'Action 21;

b) Prier le Secrétaire général de prendre, s'il y a lieu et dans la limite des ressources disponibles, les mesures nécessaires pour donner effet aux autres recommandations formulées par la seizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. En particulier, l'Organisation des Nations Unies devrait continuer d'appuyer les activités dans le domaine de la topographie, de la cartographie et des données spatiales dans la région de l'Asie et du Pacifique et, notamment, faciliter, dans la limite des ressources disponibles, la participation des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement de la région.

Notes

¹ Arabie saoudite, Australie, Bahreïn, Bhoutan, Brunei Darussalam, Cambodge, Canada, Chine, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Honduras, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Jordanie, Kiribati, Liban, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Qatar, République de Corée, République démocratique populaire lao, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Kitts-et-Nevis, Samoa, Sierra Leone, Singapour, Sri Lanka, Suède, Thaïlande, Tuvalu, Trinité-et-Tobago, Vanuatu et Viet Nam.

² Association cartographique internationale, Société internationale de photogramétrie et de télédétection, Fédération internationale des géomètres, Programme des Nations Unies pour les établissements humains et Programme alimentaire mondial.

- ³ *Rapport de la quinzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Kuala Lumpur, 11-14 avril 2000* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.01.I.2), annexe II.
- ⁴ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatifs), vol. I : *Résolutions adoptées par la Conférence*, résolution I, annexe II.

Annexe I

Liste des résolutions

1. Infrastructure des données spatiales pour l'Asie et le Pacifique.
2. Géodésie régionale.
3. Données de base.
4. Cadastre et infrastructure des données spatiales.
5. Renforcement des capacités.
6. Dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
7. Motion de remerciement au gouvernement du pays hôte.

Annexe II

Ordre du jour provisoire de la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

1. Ouverture de la Conférence.
 2. Élection du Président et des autres membres du bureau de la Conférence.
 3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :
 - a) Examen et adoption du règlement intérieur;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Constitution de commissions techniques et élection des présidents et rapporteurs;
 - d) Organisation des travaux de la Conférence;
 - e) Vérification de pouvoirs de la Conférence.
 4. Objectifs de la Conférence.
 5. Rapport du Comité permanent sur l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique.
 6. Rapports de la Conférence :
 - a) Rapports sur l'application des résolutions de la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique;
 - b) Rapports de pays.
 7. Exposés sollicités.
 8. Rapports des commissions techniques de la Conférence.
 9. Examen des résultats de la Conférence.
 10. Ordre du jour provisoire de la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
 11. Adoption du rapport de la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
-